

5.00 crédits	60.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Briet Geneviève ;Simon Florence ;Verhulst Nancy (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pour suivre ce cours, l'étudiant-e doit avoir atteint le niveau A2.2 décrit par le Cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe, attesté par : • le test de positionnement A2 organisé par l'ILV en début de quadrimestre • OU un certificat DELF A2 récent (maximum 1 an et réussite des 4 compétences) • OU avoir réussi le cours LFRAN1201 ou LFRAN1221 avec minimum 12/20
Thèmes abordés	• la vie en colocation, les coutumes étudiantes belges, • les paysages belges, • le caractère et la nourriture des Belges, • le système politique belge à travers les médias, • les émotions, les sentiments et l'art en Belgique Morphologie et emploi du passé composé et de l'imparfait Morphologie et emploi du futur proche, futur simple, conditionnel présent Morphologie et emploi du subjonctif (possibilité, obligation, opinion, sentiments) Forme passive pronoms possessifs, indéfinis, personnels compléments, relatifs Négation, localisation temporelle
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Ecouter 1 • comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs ; • comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte. Lire 2 • comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail; • comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles. Parler 3 • raconter de manière simple des expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts ; • donner les raisons et expliquer ses opinions ou ses projets ; • raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions ; • prendre part à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple : famille, loisirs, travail, voyage et actualité). Ecrire 4 • un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement ; • des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La certification se compose d'une part en évaluation continue et d'une prestation à l' examen en session. Pendant le quadrimestre , les tâches évaluées sont : • 2 productions écrites dont 1 certifiée (10%) • 2 activités orales, dont 1 présentation orale certifiée (10%) • la participation en classe (75% de présence minimum), les exercices sur Moodle, l' engagement dans les activités proposées et l' animation de lecture de textes. (10%) La note de l'e xamen final se compose de 5 parties : • deux tests organisés durant le quadrimestre, portant sur la <u>maitrise de la langue</u> (10 %) • un examen final organisé la dernière semaine du quadrimestre ou pendant la session de janvier, juin ou août, portant sur les <u>4 compétences</u> (60%) : lire (15 %) + écouter (15 %) + écrire (15 %) + parler (15%) En cas d'échec (note inférieure à 50 %) à minimum 1 des 5 parties de l'examen, la note de la partie la plus faible est appliquée à tout l'examen : • En cas d'échec à la partie sur la <u>maitrise de la langue</u> (note inférieure à 50 %) : l'étudiant a la possibilité de représenter le test une seule fois, avant le jour de l'examen final, après avoir reçu un feedback formatif suite à la première passation. • En cas d'échec à <u>une ou plusieurs compétences</u> de l'examen final (note inférieure à 50 %) : l'étudiant-e qui représente l'examen final en août a le choix de représenter la ou les compétences en échec OU la totalité de l'épreuve s'il désire améliorer sa note. Il-elle veille à communiquer explicitement son choix au professeur au plus tard le premier jour de la session. Une absence (justifiée ou non) à l'examen ou une de ses parties entraine une note finale d'absence (justifiée ou non). Les tâches de l'évaluation continue ne peuvent pas être présentées (pour la première fois) après l'échéance fixée par le professeur, excepté certificat médical. Aucune tâche de l'évaluation continue ne peut être présentée lors de la session d'août.
Méthodes d'enseignement	Ce cours se base sur une approche interactive, et propose à l'étudiant de relever des défis pour acquérir une meilleure connaissance de la langue française et de la culture belge, au départ de supports authentiques. Il fait place aussi à l'apprentissage par les intelligences multiples et la collaboration. Il stimule également la communication en français. <i>Le cours se déroule en présentiel, mais certaines activités /séances pourraient avoir lieu sur Teams si le distanciel offre une plus-value pédagogique.</i>
Contenu	Dans ce cours, l'étudiant est mis en situation la vie courante où il faut écouter, lire, parler et écrire. A chaque séance, il s'exerce à comprendre des documents sonores, audio-visuels ou écrits, à participer activement à une conversation avec une ou plusieurs personnes, à écrire une expérience de vie ou son opinion, à découvrir la vie belge par des textes, des visites, des films et des chansons.
Ressources en ligne	• https://moodle.uclouvain.be • https://apprendre.tv5monde.com/fr
Bibliographie	• J. Bady et alii. Conjugaison. 350 exercices. 1000 verbes à conjuguer, Hachette français langue étrangère
Autres infos	Ce cours correspond au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Faculté ou entité en charge:	ILV